

CR REUNION DE QUARTIER LE CHARDONNET DU 3 OCTOBRE 2015

7 personnes présentes : Mme Leduc, M. Guillemeau, M. Kimmel, Mme Abdallah, Monsieur Akary, Mme Cuvier, M. Audonneau.

5 élus présents : Mme Lespert-Chabrier, Mme Renault, Mme Huzé, Mme Langlet-Odienne, Mme Paulin ;

Excusée : Mme Giobellina

Suite aux dernières réunions de quartier, un certain nombre de problématiques a été soulevé. Des éléments de réponses sont donc apportés. D'autres points sont abordés.

- Le nettoyage des caniveaux doit être plus régulier ainsi que l'entretien des trottoirs :

Réponse de la Mairie : nous sommes passés en démarche zéro-phytosanitaire ; le désherbage est donc traité par les agents communaux à la main (plus long et moins fréquent).

- Angle de la rue de la Ferme - Jardin des Bois : le triangle n'est plus entretenu et le mur en briques menace de tomber :

Réponse de la Mairie : le propriétaire de cette parcelle a été retrouvé. Le dossier est en cours.

- Régie publique de l'Eau : est-il prévu le passage de Chardonnet dans cette régie?

Réponse de la Mairie : la Mairie ne peut s'engager sur les délais mais espère avant la fin du mandat.

- Les poubelles présentes sur les trottoirs :

Réponse de la Mairie : un tour du Hameau a été fait ; un courrier sera fait aux habitants qui ne rentrent pas régulièrement leurs poubelles. Il est à noter que certains habitants n'ont pas d'endroit de stockage.

- Demande de bancs dans le parc des Thermes :

Réponse de la Mairie : des bancs ont été posés en Mai.

- Problèmes d'assainissement liés aux nouvelles constructions (buses qui ne sont plus adaptées) :

Réponse de la Mairie : Véolia est venue contrôler ; il leur sera demandé de certifier les travaux.

- Nouvelles constructions : évacuation des eaux pluviales :

Réponse de la Mairie : chaque nouvelle maison aura un puisard (obligatoire et indiqué dans les tous les permis de construire), Véolia effectue des contrôles.

- Distribution de l'Echo du Parc : Chardonnet a été oublié :

Réponse de la Mairie : le PNR en sera informé.

- Nuisances des travaux dans le Hameau :

Réponse de la Mairie : certaines entreprises ont déjà été rappelées à l'ordre. Ne pas hésiter à

contacter la Mairie si des abus sont constatés.

- Entretien du chemin communal qui descend dans les bois (le passage se fait sur la propriété) :

Réponse de la Mairie : un débroussaillage sera demandé.

- Vitesse dans le virage de la rue de Bellevue : très dangereux pour les enfants et les piétons :

Réponse de la Mairie : la pose d'un miroir sera étudiée.

- Route entre l'abribus et la route de Dourdan : des bus stationnent dans le champ.

Réponse de la Mairie : la route pourrait être agrandie mais cela incitera à la vitesse...

- Parking rue Jardin du Bois :

Réponse de la Mairie : on attend la fin des travaux pour le réaménager.

- Nouvelle construction rue de la Ferme : d'après le permis il n'y aurait qu'une seule maison ; pourquoi y a-t-il deux entrées ?

Réponse de la Mairie : après vérification, il y a bien 2 logements de prévus ; chaque logement disposera de 2 places de parking comme il se doit.

- Terrain de la Mare :

Réponse de la Mairie : la partie du milieu appartient à la commune. On attend la fin des travaux pour envisager son aménagement : jardin partagé, jardin public, terrain de pétanque... Il s'agit d'une zone sans risque pour les enfants.

- Projet de piste cyclable :

Réponse de la Mairie : il y avait un projet de piste cyclable en direction du stade. Malheureusement, des problèmes hydrauliques ont été détectés. Lorsque les fossés seront créés pour y remédier, ce projet verra le jour ainsi que la création d'une sente piétonne.

Bilan de la Fête de la Saint-Jean (27 Juin 2015) :

Bilan très positif : une soixantaine de personnes étaient là ; le repas partagé a été apprécié et les habitants ont bien joué le jeu. L'opération sera renouvelée en 2016. Les habitants tiennent à remercier la Mairie pour son aide et pour le matériel (tables, barnums) ainsi que Christian Pellet pour son implication. Des photos ont été prises et seront communiquées à la Mairie. L'idée est lancée de « fleurir » la statue de St Jean comme cela se faisait autrefois.

Information diverse :

Le repas des aînés aura lieu cette année le 22 novembre.